

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 10 mai 1869](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 10 mai 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#) est destinataire de cette lettre

[Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 1 p. (136r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 10 mai 1869, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliListère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11087>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 mai 1869](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Sur une polémique infondée avec le candidat Edmond Turquet : ses circulaires auraient été distribuées par un agent de l'administration. Sur l'envoi des bulletins et circulaires [en faveur de la candidature de Jules Favre] : le prix de leur affranchissement et la nécessité de disposer dans chaque commune de 60 adresses pour mille habitants.

Mots-clés

[Élections](#), [Propagande](#)

Personnes citées[Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Événements cités[Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDesmasures, Alfred (1832-1893)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéPresse

BiographieImprimeur, journaliste, écrivain et haut fonctionnaire français né en 1832 à Mondrepuis (Aisne) et décédé en 1893 à Hirson (Aisne). Fils de cultivateur, républicain, Alfred Desmasures est nommé préfet de l'Aisne par intérim du 9 au 15 septembre 1870. Il exerce différentes professions : mercier, libraire et, en 1879, imprimeur à Hirson. Auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Thiérache, il fonde plusieurs journaux : *Le Nord de la Thiérache*, *L'Hirsonnais*, *La Thiérache républicaine*.

NomTurquet, Edmond (1836-1914)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieMagistrat et homme politique français né en 1836 à Senlis (Oise) et décédé en 1914 à Paris. Licencié en droit à Paris en 1859, Edmond Turquet devient magistrat, procureur à Beauvais, Saint-Quentin et Vervins. Il démissionne en 1868. Les républicains de l'Aisne le préfèrent à Alexandre Chaseray pour les représenter aux élections législatives de 1869 contre le candidat officiel de l'Empire dans la circonscription de Vervins. Il visite le Familistère de Guise à cette époque, alors que Godin a constitué à Guise un comité électoral pour soutenir un candidat démocrate. En 1871, Turquet et Godin sont élus députés de l'Aisne à l'Assemblée nationale où ils siègent à gauche. En 1876, Turquet est élu député de la circonscription de Vervins et réélu en 1877 après la dissolution de l'Assemblée nationale, avec le soutien de Godin. Il devient sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et aux Beaux-arts en 1879 puis à l'Instruction publique, aux Beaux-arts et aux Cultes en 1885-1886. Réélu député de l'Aisne en 1881 et 1885, il vote avec la gauche radicale pour le rétablissement du divorce et la séparation de l'Église et de l'État. Edmond Turquet assiste aux obsèques de Godin à Guise le 19 janvier 1888. Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021 Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 10 mai 1869

136

Monsieur Demas

pour éviter tout erreur dans
la polémique que nous pensions être
avec M. Turquet je tiens à vous
signaler que j'ai mal interprété
le fait de distribution des arrêtés
Turquet je vous ai dit qu'ils avaient
été gardés par un agent de l'administration.
Il paraît que cet agent a
reçu plus d'appointement de la ville
qu'il est en suspension de fonctions
il ne faut donc pas trop s'arrêter
sur ce terrain dans de nouvelles
poursuites car il nous faut éviter
des démentis fâcheux

Je pressens une difficulté nouvelle je
vous avais dit que j'allais envoyer
mes bulletins avec les arrêtés 5 francs
chaque de l'arrêté affirmativement
de 2 centimes. c'est la le poids mais pour
distribuer assez de bulletins il me faudrait
dans chaque commune 60 adresses par
mille habitants je suis bien loin de les
avoir dans bien des cas je suis bien
obligé de doubler ou tripler le papier
je fais imprimer les arrêtés affranchis
vous les recevrez bientôt les bulletins sont
prêts

Très bien
Cordialement